La durée de notre existence est trop courte pour nous permettre de tout apprendre, et surtout pour nous permettre de retenir tout ce que nous avons appris.

Le cerveau, cet admirable appareil enregistreur, n'a point une puissance infinie. Dans l'enfance, lorsque ses cases sont encore vides, il enregistre tout et retient à peu près tout. Mais plus tard, lorsque ses cases sont remplies, il devient difficile d'y faire des surcharges.

Ce n'est pas qu'il ne soit encore possible d'acquérir des connaissances nouvelles et de les emmaganiser dans l'encéphale. Mais il arrive alors ce qui arrive avec une armoire bondée : on ne peut y placer un objet nouveau qu'à la condition d'y faire un vide en en retirant un des objets qui y avaient été antérieurement placés.

Ainsi en va-t-il de notre mémoire. Arrivés à une certaine période de l'existence, nous sommes encore capables de modifier notre bagage intellectuel ; nous ne pouvons plus guère l'accroître. Nous ne fixons une idée nouvelle qu'en oubliant une idée ancienne. Toute acquisition est liée à une perte équivalente ; et c'est ce que nous exprimons tous en répétant sans cesse que nous sentons notre mémoire décliner à mesure que nous prenons des années.

La conséquence à tirer de cette loi, c'est qu'il faut avoir grand soin de ménager le temps et la capacité cérébrale de chacun de nous. Nous ne devons confier à notre appareil nerveux central que des notions utiles soit au point de vue de la vie courante, soit au point de vue des généralisations scientifiques et philosophiques qui seront l'apanage de l'âge mur.

Et quand je dis qu'il ne faut confier à notre intelligence que des notions utiles, je n'exprime pas toute

ma pensée. Il ne suffit pas qu'une étude soit utile au point de vue absolu pour qu'elle soit justifiée ; il faut qu'elle soit plus utile que toute autre qu'on aurait pu lui substituer.

Considérés à ce point de vue, le latin et le grec ne nous paraissent entraîner que des effets funestes. Pendant les six ou sept ans que nous passons au lycée à traduire des auteurs que notre premier soin sera, pour la plupart d'entre nous tout au moins, d'oublier dès que nous en serons sortis, nous aurions pu augmenter considérablement nos connaissances scientifiques. Nous aurions pu surtout apprendre des langues vivantes ; et, loin de les oublier, nous nous serions continuellement perfectionnés dans leur pratique parce que nous aurions toujours eu l'occasion et la nécessité même de nous y exercer.

Or les sciences sont la vraie base de l'enseignement tel qu'il devrait être compris.

Sans doute vous avez raison de ne pas être exclusif, de réclamer l'enseignement intégral : de ne pas vouloir qu'on sépare du culte du vrai le culte du beau qui est une autre forme de la vérité. Il n'en reste pas moins que la méthode scientifique forme l'esprit et que, seule, elle est capable de nous affranchir des vieux dogmes et des anciennes superstitions ataviques.

Quant aux langues vivantes, les ignorer est devenu une véritable infériorité. Les relations de peuple à peuple sont maintenant si étendues qu'il est presque impossible de s'en passer. Sans elles on ne peut ni voyager avec fruit, ni goûter les beautés des littératures étrangères, ni lutter à armes égales contre ceux qui possèdent cet outillage, ni surtout suivre le développement des sciences.

Celui qui n'a pas appris les langues étrangères dans

son enfance est forcé de les apprendre à un âge plus ou moins avancé — et il les sait toujours mal. Ce fut mon cas ; ce fut le vôtre.

De plus, l'Europe marche à pas de géant vers la réunion de nos petites patries mesquines, vers la fédération ; et pour réaliser ce progrès immense qui nous achemine aux États-unis du monde, il faut que les peuples se pénètrent. A cette condition seulement, ils se dépouilleront des préjugés séculaires qui les éloignent les uns des autres et qui déterminent chez chacun d'eux l'éclosion des nationalistes et des Jîngoes. Comment se pénétreront-ils s'ils ne se comprennent pas ; si le Français est incapable d'admirer la grandeur de l'esprit allemand, les beautés de l'âme allemande ; si l'Allemand est impuissant à sonder les profondeurs artistiques, scientifiques et morales de l'âme française ; si Anglais et Italiens, Italiens et Espagnols ne peuvent s'apprécier faute de pouvoir communiquer entre eux ?

La diffusion des langues étrangères est le prélude de l'union des patries ; et par cela même tout ce qui la retarde retarde du même coup cette union féconde. En diminuant, en supprimant presque, le temps que nous pourrions leur consacrer, l'étude généralisée du grec et du latin revêt donc un caractère rétrograde.

Ce n'est pas évidemment que tout le temps qui leur est consacré soit perdu. Il n'est pas douteux qu'en déchiffrant la pensée antique, en travaillant à la rendre sous une forme moderne, en se livrant à un travail de traduction qui oblige à soigner particulièrement sa forme, l'élève n'acquière des qualités de style.

Mais cet exercice ne serait pas moins salutaire si, au lieu de traduire Sophocle, Euripide, Térence ou Lucain en français, en allemand ou en anglais,

on s'exerçait en France à traduire Gœthe ou Shakespeare, en Allemagne à traduire Macaulay ou Michelet, en Angleterre à traduire Dante, Cervantès, Schiller ou Lamartine.

Le résultat éducatif de cet effort serait identique en ce qui concerne la forme du langage ; et, au point de vue de l'acquis général, il serait infiniment supérieur en ce sens qu'il remplacerait la connaissance de langues mortes, par l'emmagasinement cérébral de notions vivantes.

Je ne vois donc que nuisances, tout au moins relatives, dans ce qu'on est convenu, je n'ai jamais su pourquoi, d'appeler les humanités ; et à toutes ces nuisances d'ordre relatif s'en ajoute une d'ordre absolu que j'ai déjà signalée plus haut en passant. Le latin et le grec ne peuvent guère être enseignés autrement qu'ils ne le sont à cette heure ; et la gymnastique que leur étude impose à l'esprit a par suite le grave inconvénient, non seulement de diminuer les loisirs qui seraient employés plus utilement ailleurs, mais encore de cristalliser notre cerveau dans une méthode, dont la routine lui rend ensuite difficile l'assimilation des langues modernes et des sciences.

Ainsi, il faut chasser le grec et le latin de nos lycées, tout en leur réservant, comme au sanscrit et à l'arabe, une place dans l'enseignement supérieur. Placer ces cerbères à la porte de toutes nos écoles spéciales pour en défendre l'entrée à quiconque n'est pas muni de ce : Sésame ouvre-toi ! c'est à la fois entraver l'évolution intellectuelle de nos sociétés, et nuire au développement des démocraties.

Nous voici donc tout à fait d'accord, mon cher Laisant, et sur la question de la méthode, et sur celle des programmes ; et comme, si la réforme de la méthode présente des difficultés presque insurmon-

tables dans le cours d'une période restreinte, celle des programmes n'en présente à peu près aucune, commençons tout de suite par réformer ce qui est immédiatement réformable. Le progrès accompli dans un sens rendra plus aisé celui qui restera à accomplir dans l'autre.

Mais vous ne vous bornez pas dans votre consciencieux travail à résoudre le problème de l'instruction. Abordant aussi celui de l'éducation, vous vous prononcez contre nos lycées casernes aussi bien que contre l'enseignement congréganiste, et vous n'hésitez pas — tout en reconnaissant les difficultés pratiques que ce système rencontre en France — à proclamer la supériorité des écoles mixtes où les deux sexes sont confondus.

Ici encore je suis passionnément de votre avis.

A l'époque présente, dans la bourgeoisie tout au moins, il n'y a plus, en fait d'unions sexuelles, que prostitution illégale ou légale, quelquefois les deux réunies par l'adultère lucratif.

Et nos moralistes s'étonnant ensuite de constater dans notre pays une moyenne de neuf mille divorces par an, s'en prennent à la faculté de se rompre que la loi de 1884 a apportée aux ménages mal assortis. Ils ne devraient être surpris que de l'exiguïté de ce chiffre. Il faut que l'habitude soit un bien fort ciment, et que l'amour des enfants ait une puissance de cohésion bien considérable pour que les associations matrimoniales ne se brisent pas davantage; car en réalité, il existe si peu de mariages réels, résultant de l'union des cœurs, du rapprochement des idées, de l'affinité des caractères, que l'on peut hardiment raisonner en pratique comme s'il n'en existait aucun.

Est-ce que les jeunes gens qui s'unissent — je ferais mieux de dire que l'on unit — se connaissent ?

Ont-ils seulement songé à se demander s'ils seront jamais susceptibles de s'aimer? Ce sont-là des considérations qui n'influent guère sur les décisions à prendre. Un ami désintéressé souvent, souvent aussi un courtier intéressé, — pourquoi ne dirais-je pas un entremetteur ? — vient trouver le père d'une jeune fille et lui apprend l'existence d'un jeune homme à marier dont l'union serait avantageuse. On s'enquiert aussitôt avec grand soin de l'honorabilité de la famille, et sur ce point je n'ai aucune objection à élever, mais aussi et même surtout de la fortune. On pèse le sac d'écus du prétendant pour s'assurer s'il équivaut à celui de la future; et, si les positions sociales paraissent bien équilibrées, l'affaire est conclue. Il ne reste plus qu'une formalité — mais combien peu importante ! — celle qui consiste à faire se rencontrer les deux jeunes gens et à s'assurer que physiquement, il n'existe entre eux aucune répulsion invincible. Je parle de la répulsion physique, car il est bien clair que dans ces quelques entrevues de parade on ne peut apprécier ni l'esprit ni les sentiments ; et je dis de cette répulsion physique qu'elle ne doit pas être invincible, car pour peu qu'elle puisse être surmontée, les parents supplieront leur fils ou leur fille de passer outre, si elle paraît suffisamment compensée par la lourdeur du portefeuille.

La société jette le blâme le plus sévère sur les malheureuses filles qui font commerce de leur corps et sur les hommes qui se font nourrir par leurs maîtresses. Je ne voudrais certes pas me faire le protagoniste de l'amour vénal, même quand il est libre; mais je me demande quelle différence peut bien exister au point de vue moral entre l'horizontale qui se vend à beaux deniers comptants ou l'Alphonse qui monnaie ses charmes, et ces conjoints de la bour-

geoisie, qui sont cependant dûment mariés par l'officier de l'état civil, et dont l'union est bénie par le ministre d'une religion à laquelle ils ne croient plus tout en faisant semblant d'y croire.

Je n'en vois aucune.

Il arrive quelquefois que les prostituées s'attachent à celui dont elles n'ont cru se rapprocher que pour quelques heures. Il arrive de même, dans certains ménages réguliers contractés au hasard, que l'amour qui n'a pas présidé à l'union en soit la conséquence. Mais ceci est exceptionnel. Dans l'immense majorité des cas les mariages demeurent tels qu'ils ont été faits, des associations d'intérêt, des sociétés en nom collectif qui exploitent une firme sociale commune, rien de plus.

Et comme il s'agit cependant d'autre chose que d'une exploitation commerciale, comme les devoirs des époux s'étendent beaucoup plus loin et entreprennent sur la liberté des deux, pour peu que le cœur qui n'a pas parlé jusque-là se mette de la partie, voilà l'adultère qui s'introduit furtivement au foyer. Le voici encore qui fait son apparition si la femme, pour satisfaire les instincts de luxe auxquels son mari ne peut suffire, éprouve le besoin de se créer une relation productive. Elle y est toute préparée. Elle a, directement ou par l'intermédiaire de ses parents, fait du marchandage avec son fiancé ; pourquoi n'en ferait-elle pas avec un amant ? Au point de vue de la stricte morale les deux actes se valent ; et par quelques subtilités que les moralistes essaient de les distinguer, leurs sophismes échouent devant la logique imperturbable des choses.

L'homme d'ailleurs ne se fait guère faute d'entretenir des concubines, avec l'argent de sa légitime, et il est assez naturel que ladite légitime prenne sa revanche en se faisant entretenir de son côté.

Si donc il ne se brise pas plus de ménages que les statistiques ne le disent, c'est que les statistiques sont incorrectes, et que la plupart des ménages brisés conservent pour la forme une apparence unie — tel ces vieux édifices lézardés qui longtemps avant de crouler restent debout si un choc extérieur ne vient pas précipiter leur chute.

Il en serait tout autrement si au lieu de vivre séparés les uns des autres, filles et garçons étaient réunis dès l'âge le plus tendre. Les affinités des caractères se manifesteraient avant même l'époque où commencent à se faire sentir les attractions sensuelles. Les mariages libres ou réguliers seraient le résultat de cette sélection au lieu d'être la conséquence d'une supputation de gros sous, et il y aurait toute chance pour que de telles unions demeurassent heureuses et monogames. C'est paraît-il ce qui arrive, d'après l'enquête à laquelle vous vous êtes livré, dans les mariages contractés aux États-Unis entre jeunes gens élevés ensemble dans des écoles mixtes. La pratique ne fait ici que confirmer la théorie.

J'ajoute que le mélange des sexes dans des écoles communes ne peut que relever la moralité du sexe masculin.

Isolés dans les lycées ou dans les facultés, les garçons se corrompent. La pudeur ne prend naissance que là où hommes et femmes sont en présence. Ce sentiment cesse de se manifester quand les hommes et les femmes sont entre eux, les hommes surtout.

L'absence de toute pudeur pousse alors les hommes à la débauche qui détermine chez eux une brutalité animale ; et lorsqu'ils s'approchent ensuite d'une jeune fille qui n'est pas, à beaucoup près, corrompue au même degré qu'eux, on ne sait quel heurt se produit et quelle influence en résulte sur la vie ultérieure des époux.

Mais lorsque les jeunes gens des deux sexes sont groupés dès l'enfance, ils trouvent, dans la satisfaction instinctive qui en résulte, un bien-être qui les garantit contre la corruption. En même temps, la pudeur que développe la présence de leurs compagnes affine leurs facultés affectives, adoucit leurs mœurs et aiguise chez eux l'urbanité, cette urbanité naturelle qui ne ressemble en rien à la politesse conventionnelle de nos jours.

Il est vrai qu'il peut arriver des accidents ! C'est là ce que redoute la pruderie de notre société.

Il en existe aussi dans l'intérieur des familles. On voit de temps à autre des incestes se produire entre frères et sœurs ; mais c'est fort rare parce que la cohabitation permanente dès le premier âge est une garantie contre l'entraînement des sens plutôt qu'une incitation. L'émoi que donne le contact physique entre personnes accidentellement unies ne se produit plus avec la même intensité. Il s'émousse dans un sentiment de douce affection qui ne pousse pas à l'amour sexuel.

L'école libre est une famille du second degré.

Sans être frères et sœurs, les élèves qui les fréquentent en arrivent à tenir quelque peu du frère et de la sœur ; et je ne suis pas étonné que les Américains interrogés par vous vous aient dit que, dans leur pratique, ils avaient vu se produire bien peu d'événements qu'ils eussent eu à déplorer.

Encore pourrait-on se demander si ces accidents présentent vraiment la gravité que leur attribuent nos moralistes, si sévères en théorie, et si complaisants dans la pratique lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes.

En somme, si deux adolescents s'aimaient et s'unissaient librement, avant l'âge ordinaire, cette union prématurée aurait grande chance de se prolonger en

une association féconde ; et je n'ai pas assez le respect de l'intervention sociale dans le mariage pour qu'un fait de cet ordre — du reste toujours exceptionnel — fût de nature à m'impressionner outre mesure.

Certes ! Rien n'est absolu dans le monde ; et l'on ne voit guère un bien qui arrive, ne pas s'accompagner de quelque mal. Il suffit que le bien soit considérable et que le mal soit infime. Je crois que ce serait le cas avec les écoles mixtes. Cette éducation en commun aurait, je n'en doute pas, un effet salutaire. Elle accroîtrait le sentiment de la solidarité humaine.

L'éducation dans des écoles mixtes de garçons et de filles sera certainement le moyen le plus sûr d'engendrer plus de bienveillance, plus d'égards réciproques dans les ménages, et de diminuer ainsi le nombre des divorces clandestins ou publiquement avoués.

Vous le voyez, mon cher Laisant, je ne fais jusqu'ici que reproduire vos idées sous une autre forme en m'abandonnant au cours de ma pensée et au mouvement de ma plume.

Ce cours de ma pensée me porte à examiner la question qui passionne aujourd'hui nos compatriotes : celle de l'enseignement d'État et de l'enseignement congréganiste.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis contre tout enseignement confessionnel. L'enfant est une personne libre quoique mineure. Il peut et doit avoir un tuteur, mais non point un maître. Il n'est la propriété ni de son père ni de l'État. Or, je ne vois qu'un moyen de respecter sa liberté : il faut lui enseigner tout ce qui forme le patrimoine commun de nos semblables à quelque philosophie, à quelque religion qu'ils appartiennent, et s'abstenir avec soin de lui déformer l'intelligence par une culture spéciale, telle que celle qui résulte des religions et des dogmes.

Lorsque l'enfant devenu homme aura été muni de tous les éléments d'information qui permettent à un cerveau normal de se débrouiller de lui-même, il mettra ses connaissances à profit pour la solution des problèmes que l'on aura évité d'aborder jusque-là devant lui, et il fera spontanément choix de la doctrine qui lui paraîtra la plus approchée de la vérité. Il aura conservé la liberté de son moi pensant comme il aura conservé celle de ses membres. La neutralité de l'école, voilà la règle dont il ne faudrait jamais se départir, tout au moins pendant la période de transition que nous traversons, et tant que l'humanité ne s'est pas formé, si tant est qu'elle ait à se la former jamais, une âme commune.

Il est clair qu'une école de jésuites, dans laquelle on enseigne aux enfants non seulement les principes d'un spiritualisme antiscientifique, mais encore les mystères de la trinité et de la transubstantiation, est le contraire de la neutralité. C'est donc un crime social que de laisser subsister des établissements scolaires de cette nature.

Mais il ne suffit pas pour que l'école soit neutre d'en bannir le dogme chrétien. Les lycées de l'État ont eux aussi une doctrine métaphysique dont ils infectent l'âme de nos enfants. Ils professent le spiritualisme quand ils ne descendent pas jusqu'au culte, et M. G. Téry, qui fait dans la presse socialiste la campagne que l'on sait en faveur du monopole de l'enseignement, a raison d'adopter pour son *delenda Carthago* : « Laïcisons la laïque ! »

Malheureusement c'est bientôt dit : « Laïcisons la laïque » ; mais c'est peut-être moins facile à exécuter.

Quand on aura banni Dieu et l'âme de nos lycées et de nos écoles, on aura parcouru une sérieuse étape sans doute, mais croit-on que tout sera fait ?

Que de religions subsistent encore en dehors des religions proprement dites !

Est-ce respecter la neutralité qu'enseigner chaque jour le dogme patriotique avec son cortège de haine pour les autres peuples ? Est-ce se conformer à ce principe que de proclamer intangible la morale capitaliste? — Cette morale qui légitime l'envoi au bagne du misérable voleur d'un sou, et qui glorifie le voleur milliardaire dont les milliards sont *tabou*. — Est-ce même demeurer neutre qu'enseigner le collectivisme étataire, autoritaire, centralisé, et proscrire comme pure folie l'idéal du communisme libertaire ?

Non !

Dans tous les cas, un dogme aura été remplacé par un autre. Le nouveau dogme, il est vrai, sera moins malfaisant que l'ancien et cette substitution marquera un pas dans le sens du progrès. Mais ce sera un dogme quand même, et tout dogme est mauvais.

Or, l'État est de sa nature dogmatique.

Au fond, comme vous le faites fort bien ressortir, ce dont il s'agit à cette heure, c'est moins de substituer une éducation rationnelle à une éducation factice, que d'arracher le pouvoir enseignant à une fraction de la bourgeoisie pour le transporter à une autre fraction. C'est une lutte pour la conquête des pouvoirs publics entre des partis rivaux qui, tous les deux, réclament la faculté de pétrir les intelligences des nouvelles générations dans un sens ou dans l'autre, afin d'en faire, quand elles auront atteint l'âge adulte et qu'elles seront munies de leur bulletin de vote, les éléments de leur propre domination.

L'État, quoi qu'en ait pensé autrefois Louis Blanc, quoi qu'en pensent certains socialistes d'autorité, est toujours forcément réactionnaire.

C'est une loi que tout organisme est dominé par

l'esprit de conservation. Il en résulte que l'État cherche à se conserver, qu'il lutte, comme nous luttons nous-mêmes lorsqu'il s'agit de notre individualité, contre les causes qui tendent à le détruire, et qu'il en arrive bien vite à s'immobiliser, à se cristalliser.

La vérité d'aujourd'hui n'est pas celle de demain. La science évolue, les mœurs se transforment, les idées se modifient, et telle conception qui était apparue comme un progrès à un moment donné, devient au contraire plus tard une entrave à une évolution nouvelle : Les diligences, qui réalisèrent un progrès considérable lorsqu'elles se substituèrent aux pataches, devinrent un obstacle lorsque l'intérêt des maîtres de postes et la routine des masses les opposèrent à l'établissement des chemins de fer.

L'État peut donc être progressiste une heure, à l'heure où il se forme, parce qu'alors il est révolutionnaire et vient d'abattre un État antérieur plus malfaisant. Mais dès qu'il s'est consolidé, il lutte à la fois contre les revenants qui poursuivent le rétablissement de son prédécesseur et contre les novateurs qui cherchent à le renverser pour aller plus avant. Il devient aussitôt rétrograde ; et c'est alors la lutte qui reprend entre lui et les esprits passionnés pour le mouvement. A partir de ce moment il incarne de nouveau en lui toutes les forces de résistance.

Je vois tout cela comme vous, mon cher Laisant, et je comprends par cela même le détachement que vous éprouvez dans la lutte qui se livre à cette heure, et à laquelle, comme Bismark jadis, nous pourrions, si nous parlions allemand, donner le nom de Culturkampf.

Je ne vous suis cependant pas jusque-là, et la lutte entamée contre les congrégations me passionne, parce qu'à chaque heure suffit sa tâche et parce que,

si l'on veut faire œuvre utile, tout en allant aussi loin que possible par la pensée, dans la pratique il faut être de son temps.

Longtemps j'ai cru que la congrégation — pour ressusciter le langage que parlaient nos pères sous Charles X — était complètement abattue, qu'il n'y avait là qu'une façade, et que les jésuites n'étaient plus qu'un épouvantail à l'usage des francs-maçons comme les francs-maçons un épouvantail à l'usage des jésuites.

Je me disais que le clergé, tant régulier que séculier, avait réuni en lui à peu près toute la puissance sociale sous l'ancien régime ; qu'avant 1789 le pouvoir civil, malgré quelques rares et impuissantes velléités d'affranchissement, n'avait été que le serviteur très humble de la théocratie, le bras séculier mis à la disposition de l'Église ;

Je me disais encore qu'à cette époque l'Église avait tous les droits et que les sectateurs de la libre pensée n'en avaient aucun, si ce n'est celui d'être brûlés en place de Grève, et plus tard d'être embastillés, envoyés aux galères ou soumis aux dragonnades.

Je me disais enfin que l'enseignement appartenait alors exclusivement aux prêtres, et tout ceci me rassurait.

Puisqu'ayant tout en mains l'Église n'avait abouti qu'à ce grand cataclysme que fut la Révolution française et d'où est sorti le monde moderne, comment pourrait-elle être redoutable aujourd'hui, plus d'un siècle après 1793, alors que nous jouissons de la faculté d'enseigner, d'écrire, de parler, de nous réunir? C'est sous l'empire de ces idées que je prononçai en 1889 mon fameux discours de Tours, et plus tard à la Chambre, en 1894, le discours en faveur de la tolérance religieuse dans lequel j'étais